

Le Bâtonnier

AUX AVOCATS MEMBRES DE
L'ORDRE DES AVOCATS

Genève, le 13 juin 2019

Concerne : « L'Avocat dans les écoles » du 28 octobre au 1^{er} novembre 2019

Chers Confrères,

L'Ordre des avocats a le privilège d'organiser, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2019, la cinquième édition de « L'Avocat dans les écoles », en collaboration avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Comme les années précédentes, des classes d'élèves de 9^e année auront l'opportunité de recevoir la visite d'un avocat membre de l'Ordre, qui leur fera découvrir, pendant deux heures, quelques aspects choisis du monde du droit.

Durant la première heure, l'avocat-enseignant exposera aux élèves de la classe qui lui sera désignée un cas pratique élaboré préalablement avec le DIP. Il aura ainsi l'occasion de leur expliquer ce qu'est la loi, ce que sont les droits et obligations qu'elle contient, ainsi que les acteurs de leur mise en œuvre. La deuxième heure de cours sera dédiée à la mise en scène du cas pratique par les élèves, sous la forme d'un procès fictif.

L'expérience se renouvelle d'année en année car elle est très appréciée, tant par les élèves, les enseignants et le DIP, que par les avocats-enseignants eux-mêmes.

Si vous souhaitez participer à cet événement, je vous invite à manifester votre intérêt au secrétariat de l'Ordre **d'ici au 9 septembre 2019**, en lui retournant le formulaire annexé dûment complété.

Les avocats qui interviendront dans les cycles d'orientation seront invités à participer à une séance d'information, qui sera fixée prochainement.

J'espère que vous serez nombreux à prendre part à cet événement.

Vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, je vous prie de recevoir, chers Confrères, l'assurance de mes sentiments dévoués et confraternels.

Lionel HALPÉRIN



Ann. ment.